

COMITE SYNDICAL DU PETR VIDOURLE CAMARGUE
Procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023
à Villetelle

Séance du 5 avril 2023

Date de convocation : 27 mars 2023

Membres en exercice : 58 titulaires

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-sept heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Villetelle.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Thierry Féline, Régis Vianet, Angel Pobo, Philippe Deschamps, Patrick Bénézech, Michel Chambellan, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Sandrine Guy, François Granier, Patrice Spéziiale, Jérôme Boisson, Jacques Gravegeal, Patrick Mary, Christophe Calvet, Isabelle De Montgolfier.

Suppléants avec voix délibérative : Didier Lebois, Véronique Bénézet, Alexandra Bruguier, Catherine Lecerf, Jean-Louis Nicolas, Marie Pellet-Laporte, Joëlle Ruivo, Dominique Lonvis, Cécile Vasse, Florent Tempier .

Suppléants sans voix délibérative : Néant

Paierie Départementale : Nicolas Sauzet

Conseil de développement :

Présents : Claude Constant,

Conseil départemental du Gard et de l'Hérault (sans voix délibérative) :

Présents : Néant

Conseil régional (sans voix délibérative) :

Présents : Néant

M. Martinez ouvre la séance par un mot d'accueil.

Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit dans un premier temps de désigner un secrétaire de séance. Patrice SPEZIALE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Quorum : Le quorum est vérifié, il n'est pas atteint : 27/58 élus présents.

- CC Terre de Camargue : 2/10
- CC Petite Camargue : 2/12
- CC Rhône Vistre Vidourle : 7/12
- CC Pays de Sommières : 5/10
- CC Pays de Lunel : 11/14

La séance ne peut valablement se tenir.

Le Président décide de reconvoquer le Comité syndical sous un délai de 3 jours minimum avec le même ordre du jour et sans condition de quorum.

Fait à Aimargues, le 6 avril 2023,

Le Secrétaire de séance, Patrice SPEZIALE,

Le Président, Pierre MARTINEZ,

